

11 et 12 octobre 2011



Vous savez probablement que des circonstances exceptionnelles ont engendré le report de la réception du Président du Grand Conseil vaudois. La décision du report a été prise le matin de la manifestation prévue et le comité d'organisation a dû réagir au mieux par rapport aux circonstances.

Par respect des traditions vaudoises et pour tout de même marquer l'accession de notre citoyen Jean-Robert Yersin à la plus haute marche du canton, le Conseil d'Etat et le Bureau du Grand Conseil nous ont demandé de mettre sur pied une fête à Froideville. Celle-ci est prévue en deux volets, le mardi 11 octobre dès 17h00 pour les invités officiels (dont les sponsors, donateurs et annonceurs) et le 12 octobre pour la population.

Programme du 11 octobre

(sur invitation)

- 16h15 Accueil des invités (salle de gym)
- 17h00 Partie officielle (salle de gym)
- 18h30 Apéritif (préau sous cantine)
- 19h30 Banquet (salle de gym)

Programme du 12 octobre

(il suffit de s'inscrire, voir ci-dessous)

- 17h00 Animation, jeux, divertissements pour les enfants (préau sous cantine)
- 18h45 Partie officielle, images des préparatifs, de l'élection, interventions et musique. (salle de gym)
- 19h30 Apéritif et souper vaudois (salle de gym)

Invitation aux cacatchoux

Jean-Robert Yersin et la Municipalité invitent la population de Froideville le 12 octobre pour une soirée vaudoise afin de fêter avec le Président du Grand Conseil vaudois son accession à la plus haute marche du canton. Ce sera aussi l'occasion de remercier les nombreuses personnes qui ont participé à la préparation de la Réception du 6 septembre puis à celle du 11 octobre. Elles auront la priorité si le nombre d'inscriptions devait dépasser la capacité d'accueil.

Inscription à retourner avant le 3 octobre

Nom: Prénom: Tél:

Rue: E-mail:

Nombre d'adultes souhaitant participer au souper vaudois:

L'inscription sera prise en considération pour autant que le nombre de places soit suffisant pour accueillir toutes les personnes inscrites.

A envoyer, par poste, par mail (greffe@froideville.ch) ou par fax (021 881 22 38) au greffe municipal